



L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE PAUL BERT

• POURQUOI UNE ASSOCIATION SPORTIVE ?

Comme dans tous les établissements scolaires du second degré, l'Association Sportive (AS) du collège permet aux élèves de pratiquer des activités physiques et sportives. Encadrée par les professeurs d'EPS, l'AS a pour objectif de prolonger l'EPS vécue par les élèves et déboucher sur une pratique sportive volontaire plus approfondie axée ou non sur la compétition.

• POUR QUI, QUAND ?

Activités	Catégories	Horaire	Professeur	Lieu
Badminton	Benjamins (2008-2009)	Mercredi 15h30-16h30	Mme KOCH-MATHIAN	Gymnase Paul Bert
	Minimes (2006-2007)	Mercredi 14h30-15h30		
Aérobic	Toutes catégories	Lundi 12h00-12h55	Mme CEZANNE	
		Mardi 12h00-12h55		
Volley-ball	Toutes catégories	Mercredi 12h30-14h30	Mr ENAULT	
Basket-Ball	Toutes catégories	Jeudi 12h00-12h55	Mr NORMAND	
		Vendredi 12h00-12h55		

Les activités de Badminton, de volley, Aérobic et Basket-ball peuvent être pratiquées en compétition (à voir en fonction de l'évolution sanitaire si les compétitions ont lieu). Celles-ci se déroulent certains mercredis après-midi, selon un calendrier, sur place ou dans d'autres lieux (déplacements en car avec les professeurs d'EPS) de 12h30 à 17h30 environ. Les élèves peuvent participer à plusieurs activités, et à plusieurs créneaux.

Pour l'aérobic, 2 compétitions obligatoires dans l'année (mercredi toute la journée, si les compétitions sont maintenues).

• COMMENT S'INSCRIRE ?

→ Pour s'inscrire à l'AS il faudra fournir (dossier complet) :

- L'autorisation parentale
- Le coupon d'adhésion au règlement intérieur de l'AS
- Un chèque de cotisation de 30,00 € à l'ordre de l'Association Sportive du Collège P. Bert.

Ces documents seront distribués aux élèves mais vous pouvez également trouver ces documents sur le site web de l'AS

• PORTES OUVERTES

A partir du 16 septembre, une semaine Portes Ouvertes sera proposée où chacun peut essayer librement les activités proposées lors des entrainements qui débuteront suivant le planning habituel, aux heures et lieux définis dans le tableau ci-dessus.

• OÙ SE RENSEIGNER ?

Les élèves peuvent trouver les informations nécessaires pour l'Association Sportive sur le panneau de l'AS situé sous le préau ou auprès d'un professeur d'EPS, ainsi que sur Oze. Toutes les informations et actualités sont aussi présentes sur le site web de l'AS (<http://www.clg-bert-as-chatou.ac-versailles.fr/>) ou sur le site web du collège, cliquez sur le lien « site de l'AS » et sur l'Instagram de l'AS: the_aspb



AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) : père, mère, tuteur (1)

demeurant :

Tél : Mail :

autorise mon fils, ma fille (1) :

né (e) le : classe :

-à faire partie de l'AS du collège Paul Bert pour les activités suivantes : **O oui - O non**

-Le cas échéant, autorise mon enfant à participer aux entrainements (Aérobic, Basket-ball) sur le temps de la demi-pension et j'accepte par là-même que mon enfant mange en priorité et plus rapidement à la cantine (vérifiez que cela est compatible avec l'emploi du temps de l'élève – Il ne doit pas avoir cours de cours de 12h00 à 12h55) : **O oui - O non**

-à être photographié ou filmé lors d'entrainements ou rencontres sportives (usage site de l'AS, Instagram de l'AS, de l'UNSS) : **O oui - O non**

- j'accepte que les responsables de l'A.S. ou de l' U.N.S.S. autorisent en mon nom une intervention chirurgicale ou médicale en cas de nécessité : **O oui - O non**

CHOIX DES ACTIVITES :

Badminton	Aérobic		Volley-ball	Basket-Ball	
Mercredi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Mettre une croix dans les créneaux concernés.

Fait le Signature du représentant légal :

Règlement intérieur de l'A.S. du collège P.Bert

Nom et prénom de l'élève :..... Chatou le

Vu et pris connaissance

Signatures parentales

Signature de l'élève